

Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant

Attendus de formation – référence MIAAQ21

Prérequis/Public

En situation d'emploi – salarié du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Modalités d'organisation

Durée : 21h

Lieu : Se référer à la convocation

Dates : se référer à la convocation

Coût : Financement par le Plan de Développement des Compétences

Objectifs de formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes du quotidien en le positionnant comme acteur, afin de favoriser son autonomie.

Savoirs

La place du professionnel dans les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.

Les rythmes biologiques et les besoins physiologiques de l'enfant et de l'adolescent.

La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.

Le matériel et les produits pour les soins d'hygiène et de confort.

Les enjeux autour de la notion d'acquisition de propreté. Les recommandations en vigueur concernant le couchage des enfants de moins de 2 ans.

Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les actes du quotidien.

Savoir-faire

Mettre en œuvre un cadre contenant et ritualisé.

Utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes du quotidien.

Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle et ajuster ses gestes en fonction de ses capacités et de ses réactions.

Aménager le domicile ou proposer des aménagements avec des espaces de soins sécurisés, individualisés et respectueux de l'intimité de l'enfant.

Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.

Organiser les soins d'hygiène, de confort et le sommeil des enfants en fonction de leur rythme.

Appliquer les gestes techniques liés aux soins d'hygiène et de confort selon les recommandations en vigueur et en utilisant le matériel et les produits adaptés.

Adapter les techniques d'habillage et de déshabillage en fonction du degré d'autonomie de l'enfant.

Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec sa famille.

Utiliser, selon les recommandations en vigueur, les matériels de puériculture adaptés aux capacités et à l'âge de l'enfant.

Transmettre les règles sociales, d'hygiène et de sécurité en formulant des messages clairs, positifs et adaptés m l'enfant.

Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.

Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bienveillance au quotidien.

Savoir-être

Être respectueux de l'intimité et de la dignité de l'enfant.
Être consciencieux et bienveillant dans ses gestes.
Être respectueux du contexte socioculturel des familles,
de leurs habitudes, attentes et consignes.
Être observateur.

Méthodes mobilisées

- . Approche pédagogique active, alternant les activités formatives
- . Apports théoriques, supports de textes et/ou de vidéos
- . Mise en situations contextualisées, travaux de groupes
- . Echanges entre pairs et intervenants

Modalités d'évaluation

- . Une évaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation
- . Attestation de formation et certificat de réalisation

Contact

Pour contacter le service formation pour les départements 44-85-79 : ipassmat44@arifts.fr et pour les départements 49-72-53-35 : ipassmat49@arifts.fr

Intervenant

Formateur de la discipline - Spécialistes de l'ingénierie pédagogique et/ou Professionnels Petite Enfance.